



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

44^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Comité permanent des affaires autochtones et du Nord

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 014

Le vendredi 8 avril 2022

Président : L'honorable Marc Garneau



Comité permanent des affaires autochtones et du Nord

Le vendredi 8 avril 2022

• (1310)

[Français]

La vice-présidente (Mme Marilène Gill (Manicouagan, BQ)):
Je déclare la séance ouverte.

Je souhaite la bienvenue à tout le monde à la 14^e réunion du Comité permanent des affaires autochtones et du Nord.

Nous sommes ici aujourd'hui sur le territoire non cédé algonquin anishinabe.

Nous allons conclure aujourd'hui la seconde étude sur les effets de la pénurie de logements sur les peuples autochtones du Canada.

Voici les témoins du premier groupe: la cheffe April Martel, de la nation K'at'l'odeeche. Nous recevons également M. Justin Marchand, le président du groupe de travail du Caucus autochtone de l'Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine. Enfin, de l'Association nationale des centres d'amitié, nous recevons Mme Kelly Benning, la présidente, et Mme Jocelyn Formsma, la directrice exécutive.

J'aimerais maintenant rappeler à tous les membres du Comité de respecter les consignes du Bureau de régie interne concernant le port du masque et l'éloignement physique.

J'aimerais également rappeler les quelques règles qui suivent pour le bon déroulement du Comité.

Les députés et les témoins peuvent parler dans la langue officielle de leur choix. Il y aura des services d'interprétations en français, en anglais et en inuktitut pendant la réunion. Je vous demanderais d'être patients envers l'interprétation. Il est possible qu'il y ait des délais, notamment parce que l'inuktitut doit être traduit d'abord en anglais avant de pouvoir être traduit en français, et vice versa.

Le bouton pour l'interprétation se trouve au bas de votre écran sous forme de globe. Si vous n'entendez plus l'interprétation, veuillez m'en aviser immédiatement, et nous allons veiller à ce qu'elle soit rétablie avant de poursuivre les délibérations.

Vous pouvez utiliser la fonction « Lever la main » au bas de votre écran, si vous voulez parler avec la présidence.

Avant de parler, veuillez attendre que je vous nomme. Si vous participez à la séance par vidéoconférence, veuillez cliquer sur l'icône du microphone pour qu'on vous entende et pour ne plus être en sourdine. Le micro des députés qui se trouvent dans la salle est habituellement contrôlé par le greffier.

Lorsque vous aurez la parole, essayez de parler lentement et clairement. Si vous n'avez pas la parole, veuillez fermer votre micro.

Je vous rappelle que tous les commentaires et toutes les questions doivent être adressés à la présidence.

Chacune des organisations dispose d'une période de cinq minutes pour sa déclaration, qui sera suivie d'une période de questions des députés.

Pour le premier tour de questions, chaque parti disposera de six minutes. Les tours subséquents se feront suivant cette séquence: le Parti conservateur disposera de cinq minutes; le Parti libéral disposera également de cinq minutes; le Bloc québécois, puis le Nouveau Parti démocratique disposeront chacun de deux minutes et demie; ensuite, le Parti conservateur, puis le Parti libéral auront chacun cinq minutes.

J'invite maintenant la cheffe Martel à commencer son allocution.

Cheffe Martel, vous disposez de cinq minutes.

[Traduction]

La cheffe April Martel (K'at'l'odeeche First Nation): Bonjour à tous.

Marsi cho de la Première Nation K'at'l'odeeche. Je suis la cheffe April Martel. Je tiens à dire que c'est un honneur d'être ici parmi vous tous. Je vous remercie de cette occasion. Merci de m'accorder ces quelques minutes.

J'aimerais simplement dire que je suis une personne très active dans le domaine du logement, ici dans les Territoires du Nord-Ouest, mais partout ailleurs aussi. Je suis présidente de la nation des Dénés des Territoires du Nord-Ouest. Je vis dans la réserve du Traité n° 8, la première réserve établie dans les Territoires du Nord-Ouest. J'ai été élue il y a trois ans, et ma plateforme est axée sur le logement. Je tiens à vous dire qu'ici, dans cette réserve des Territoires du Nord-Ouest, je siège également à l'Assemblée des Premières Nations. Je fais partie d'un comité de l'Assemblée des Premières Nations sur le logement. Je travaille donc avec un grand nombre de Premières Nations autochtones du Canada.

Je tiens également à dire qu'ici, dans la réserve de la Première Nation K'at'l'odeeche, il n'y a que 80 maisons. Les dépenses en immobilisations et en rénovations sont très élevées parce que les maisons sont très vétustes. Le financement fédéral dont bénéficie actuellement la Première Nation K'at'l'odeeche passe par le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest administre les fonds et décide qui a des besoins en matière de logement et quels logements sont nécessaires, non seulement dans les réserves, mais pour toutes les Premières Nations des Territoires du Nord-Ouest.

Compte tenu du portrait démographique de la communauté, essentiellement, nous avons besoin de logements, et ce besoin est urgent dans la réserve de la Première Nation K'at'l'odeeche. C'est essentiellement l'état de la situation.

En ce qui concerne les défis que je vois pour la PNK, il est très difficile d'obtenir une hypothèque ou du crédit, d'avoir accès aux banques. La Première Nation K'at'l'odeeche a récemment adopté un code foncier. Nous sommes en train d'essayer de trouver des solutions avec les banques, mais il est difficile d'avoir accès à du financement sur ce front. Nous essayons de travailler avec le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest afin de répondre aux besoins en matière de logement, d'évaluation et de rénovations, mais il nous dit qu'il n'y a pas d'argent pour les rénovations ou quoi que ce soit d'autre.

Je veux simplement vous dire *marsi cho* de m'offrir l'occasion de vous parler des problèmes de logement de la Première Nation K'at'l'odeeche et dans les Territoires du Nord-Ouest.

Marsi cho.

[Français]

La vice-présidente (Mme Marilène Gill): Merci.

Nous passons maintenant à M. Justin Marchand, du groupe de travail du Caucus autochtone de l'Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine.

Monsieur Justin Marchand, vous avez la parole pour cinq minutes.

• (1315)

[Traduction]

M. Justin Marchand (président, Caucus autochtone, Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine): [*Le témoin s'exprime en anishinabe ainsi qu'il suit:*]

Aanii Boozhoo biiwaaneg indizhinikaaz migizii nindoodem baawatig nindoonjibaa metis anishinaabe

[*Les propos en anishinabe sont traduits ainsi:*]

Bonjour. Comment allez-vous? Je m'appelle Pierre ardente. J'appartiens aux clans de l'Aigle à tête blanche. Je viens des rapides, c'est-à-dire de Sault Ste. Marie. Je suis Métis.

[Traduction]

Je m'appelle Justin Marchand. Mon nom spirituel est Firerock. Je suis Métis, PDG des Ontario Aboriginal Housing Services et président du Caucus autochtone. Je prie pour que toutes nos grands-mères, nos grands-pères, les esprits, le grand manitou et le Gitchi Manitou soient avec nous tous pour cette importante discussion. Je prie humblement pour que les mots que je prononce ne soient pas les miens, mais ceux de *gezhemanidoo*, le grand esprit bienveillant.

Meegwetch pour cette invitation à comparaître devant le Comité. Je tiens à remercier tous les membres de ce comité. Je crois que ce comité a l'ouverture nécessaire pour entendre la vérité. Je demande à ce comité d'user de son influence pour faire comprendre au gouvernement du Canada l'importance d'appuyer plus fortement une stratégie de logement autochtone en milieu urbain, rural et nordique.

Nous considérons le choix budgétaire d'hier comme un tout petit pas pour les Autochtones vivant en milieux urbains, ruraux et nordiques. Il ne reflète vraiment pas l'ampleur de la crise du logement. Il est décevant de constater que ce sont les populations autochtones qui paient pour ces soi-disant nouveaux investissements par la réduction précipitée et continue des programmes de logement pour

les Autochtones en milieu urbain à travers le Canada par ce gouvernement.

Nous n'avons pas besoin d'autres petits pas. Nous avons besoin d'un grand pas audacieux, pour les peuples autochtones comme pour les Canadiens. Le maintien d'une politique fondée exclusivement sur les distinctions perpétue une notion coloniale qui vise à diviser, exclure, assimiler et institutionnaliser délibérément une perte de mémoire collective de certaines des cultures les plus riches et les plus précieuses au monde. Ces notions coloniales sont conçues pour créer des politiques d'exclusion intentionnelles qui perturbent la vie de tellement d'Autochtones.

Les Autochtones des milieux urbains, ruraux et nordiques sont traités différemment des autres personnes. Il est admirable et juste que le Canada veuille dénoncer les violations des droits de la personne, dont celles fondées sur la race, la culture et le sexe, dans d'autres pays. C'est pourquoi il est terriblement déroutant que le Canada continue de faire des choix politiques qui excluent certaines personnes en fonction de leur race, de leur culture et de leur sexe, ici même. C'est un système parfaitement conçu pour les résultats obtenus, et les résultats en matière de logement pour les Autochtones des milieux urbains, ruraux et nordiques sont épouvantables.

Comment savons-nous que cette situation épouvantable existe vraiment? Le Canada sait que c'est vrai, que ce sont les faits, car il s'agit de ses propres données. Plus de 80 % des Autochtones vivent en milieux urbains, ruraux et nordiques. Les Autochtones sont 11 fois plus susceptibles que les autres personnes de connaître l'itinérance. Les ménages dirigés par une mère autochtone sont deux fois plus susceptibles de vivre dans le besoin que les ménages dirigés par une mère non autochtone, et globalement, la proportion des Autochtones vivant en milieux urbains, ruraux et nordiques dont les besoins de base en matière de logement ne sont pas répondus, est 52 % plus élevée que la proportion des autres Canadiens dans la même situation.

Le Canada sait également que près de la moitié des femmes en prison et près de la moitié des enfants pris en charge par l'État sont issus des Premières Nations, alors qu'ils ne représentent que 3 % de la population totale. Quand des Autochtones sortent des établissements gouvernementaux, où vont-ils? Une écrasante majorité d'entre eux se dirigera vers les milieux urbains, ruraux et nordiques, souvent sans perspective de logement sûr.

Le Canada sait qu'il y a 299 mentions du logement dans le rapport sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, le manque de logement étant un facteur important de vulnérabilité contribuant à la violence et le logement étant une solution incontournable pour mettre fin à la violence contre les femmes, les filles et les personnes 2SLGBTQQIA+.

Le Canada le sait parce que le Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées a demandé l'avis du directeur parlementaire du budget à ce sujet. Le DPB a donc fait ses recommandations l'année dernière, et le comité multipartite a convenu à l'unanimité que nous avons besoin d'une solution pour les Autochtones vivant en milieux urbains, ruraux et nordiques. Cette année, le Conseil national du logement a communiqué avec force les mêmes vérités au nom des Autochtones. Malgré cela, une fois de plus, le Canada a choisi de ne pas embrasser pleinement la vérité, telle que la dépeignent ses propres statisticiens, son propre comité HUMA, son propre directeur parlementaire du budget et son propre conseil national du logement.

Selon les estimations du DPB, le budget d'hier permettrait de régler 1,09 % du problème. Selon les données actualisées de la SCHL, le budget fédéral permettrait de régler 0,70 % du problème au cours des cinq longues prochaines années. Pendant ce temps, on continue de ramasser les cadavres d'Autochtones dans les rues du Canada.

Alors, que doit faire le Canada, quelle est la solution? Le Canada devrait accepter les recommandations qu'il a demandées à ses propres institutions, à ses propres fonctionnaires, à ses propres comités, et il devrait accepter l'aide que lui offrent les Autochtones qui sont prêts à faire ce travail difficile pour les Autochtones et à corriger les problèmes créés par les choix passés et actuels du Canada.

Le Canada doit immédiatement faire le choix d'être intentionnellement inclusif, en premier lieu dans l'allocation des ressources, comme le recommande le directeur parlementaire du budget. Le Canada doit adopter une approche décolonisée de la prestation des services et utiliser les plus de 50 ans d'expérience des nombreux fournisseurs de services aux Autochtones des villes à travers le pays. Enfin, le Canada doit être assez courageux pour se soucier de tous les Autochtones, quel que soit leur emplacement géographique.

• (1320)

Les stratégies fondées sur les distinctions sont résolument importantes et elles sont sous-financées, mais nous avons besoin d'une solution distincte pour les populations autochtones vivant dans les milieux urbains, ruraux et nordiques, qui ne sont pas toujours bien servies...

[Français]

La vice-présidente (Mme Marilène Gill): Je vous remercie, monsieur Marchand. Je m'excuse de vous interrompre, mais je suis dans l'obligation de le faire puisque vos cinq minutes sont écoulées.

Je rappelle aux témoins qu'ils peuvent toujours soumettre leurs notes d'allocation au Comité afin que nous puissions en tenir compte.

Monsieur Marchand, durant la période de questions, vous serez en mesure de poursuivre la discussion.

J'invite maintenant les représentantes de l'Association nationale des centres d'amitié à faire une allocution pendant cinq minutes.

[Traduction]

Mme Kelly Benning (présidente, Association nationale des centres d'amitié): Bonjour.

Je m'appelle Kelly Benning. Je suis présidente de l'Association nationale des centres d'amitié.

Je me joins à vous virtuellement aujourd'hui depuis le Nord de l'Alberta, où vivent les Cris, les Beaver, des Dénés et les Métis, sur le territoire du Traité n° 8.

Je tiens à remercier le Comité permanent des affaires autochtones et du Nord de me fournir l'occasion de parler des effets de la pénurie de logements sur les Autochtones vivant en milieu urbain.

J'aimerais également remercier les autres témoins qui sont là aujourd'hui et reconnaître le travail essentiel qu'ils accomplissent pour la communauté. Ensemble, nous combattons les problèmes fondamentaux du logement et de l'itinérance qui touchent nos commu-

nautés et qui continueront de les toucher si l'on ne met pas en œuvre des solutions autochtones, sous le leadership de la communauté elle-même.

La plupart des villes canadiennes sont construites sur des lieux de rassemblement traditionnels autochtones. Depuis que les centres urbains existent, il y a des Autochtones qui y vivent. Selon le recensement de 2016, plus de 1,6 million de personnes s'identifient comme autochtones. Plus d'un million d'entre elles, soit plus de 60 % de ces personnes, vivent en milieu urbain. La plus grande partie des Autochtones vivent en milieu urbain, mais nous sommes néanmoins souvent écartés de la conversation sur les enjeux ou les lois qui nous touchent directement.

L'approche fondée sur les distinctions que le gouvernement fédéral utilise dans ses politiques, ses lois et ses décisions vise à reconnaître la diversité des trois premiers peuples du Canada et la façon dont leurs besoins, leurs désirs, leurs gouvernements, leurs cultures et leurs visions du monde diffèrent. Cependant, il existe des nuances dans les identités autochtones. Par exemple, beaucoup d'entre nous avons des caractéristiques identitaires multiples en plus de faire partie d'une Première Nation, des Inuits ou des Métis, de par notre sexe, notre lieu de résidence, notre orientation sexuelle, notre âge et nos aptitudes.

Dans l'expérience urbaine, une approche de la prestation de services fondée sur les distinctions se traduit souvent par un financement disparate et incohérent, qui place les organisations autochtones en concurrence les unes avec les autres. En ne donnant la priorité qu'aux distinctions entre les Premières Nations, les Inuits et les Métis, le gouvernement du Canada ne dispose d'aucun mécanisme lui permettant de voir l'ensemble des expériences autochtones et d'en tenir compte, ce qui compromet en fin de compte notre capacité de faire respecter l'ensemble de nos droits humains.

Depuis les années 1950, les centres d'amitié jouent un rôle central dans la croissance et l'épanouissement des communautés autochtones urbaines en offrant des programmes, des services et des lieux de rassemblement à nos amis et à nos familles. Partout au Canada, les centres d'amitié offrent un vaste éventail d'options de logement et d'hébergement, y compris des refuges d'urgence, des centres de prévention de la violence, des refuges pour sans-abri, des logements de transition, des logements supervisés et des logements de longue durée. De plus, nous offrons divers services de soutien essentiels pour répondre aux besoins alimentaires, de sécurité, d'emploi et de formation, de garde d'enfants, nous offrons des programmes avant et après l'école, des services de santé, des services d'orientation et toutes sortes d'autres choses.

Les centres d'amitié s'associent à de nombreuses organisations pour aider le plus possible le plus grand nombre de personnes possible, car les membres de la communauté comptent sur nous. Le manque de logements sûrs et abordables contribue à une mauvaise santé, aux maladies chroniques, à l'itinérance, à un risque accru de décès prématuré et à l'éclatement des familles. Les programmes d'accompagnement autochtones et communautaires comme ceux que je viens de mentionner constituent une approche efficace pour résoudre la crise du logement et de l'itinérance dans les communautés autochtones urbaines du pays. Le logement et l'itinérance restent au cœur du travail des centres d'amitié.

Les 300 millions de dollars annoncés hier pour l'initiative de logement en milieu urbain, rural et nordique ne sont pas suffisants pour répondre aux besoins des Autochtones vivant en milieu urbain. Le Conseil national du logement recommandait d'injecter 6 milliards de dollars dans l'initiative de logement en milieu urbain, rural et nordique. L'Association nationale des centres d'amitié a offert de jouer un rôle pour s'assurer que ces fonds soient administrés par des Autochtones pour les Autochtones et les organisations autochtones, et reste déterminée à le faire.

Dans notre demande budgétaire, nous sollicitons des fonds pour combler le déficit de financement des infrastructures des centres d'amitié, notamment pour effectuer des réparations majeures et des rénovations, pour acquérir des terrains et pour exiger... demandes de la communauté. L'association nationale a demandé des fonds pour soutenir les plans de logement de l'ensemble des centres d'amitié, dans le cadre desquels nous prévoyons de recueillir des données sur les besoins en matière de logement et de réaliser des prévisions pour chaque communauté dans laquelle se trouve un centre d'amitié. On nous a refusé le financement nécessaire pour effectuer ce travail important.

• (1325)

Il y a de grands besoins dans les communautés autochtones urbaines et...

[Français]

La vice-présidente (Mme Marilène Gill): Je suis désolée, madame Benning, mais je vais devoir vous interrompre également. Comme M. Marchand, vous pourrez nous envoyer votre présentation.

Nous sommes maintenant prêts à commencer le premier tour de questions.

Madame Gladu, vous avez la parole pour six minutes.

[Traduction]

Mme Marilyn Gladu (Sarnia—Lambton, PCC): Merci, madame la présidente.

Merci à tous nos témoins de comparaître aujourd'hui.

J'aimerais commencer par M. Marchand.

Cela me brise le cœur d'entendre que bien que le gouvernement continue de dire que la relation de nation à nation est sa priorité numéro un, vous qualifiez quand même ce budget de « tout petit pas » et vous disiez que nous aurions eu besoin qu'il fasse un grand pas audacieux. Pouvez-vous nous dire quel est le manque à gagner exactement que le gouvernement doit combler et d'ici combien de temps?

M. Justin Marchand: Merci, madame Gladu.

Le directeur parlementaire du budget s'est justement penché sur la question. Un certain nombre d'études ont été réalisées aussi par des organismes comme le nôtre. Nous savons que pour l'Ontario seulement, par exemple, le manque à gagner est de 22 milliards de dollars pour les Autochtones vivant en milieu urbain. Le directeur parlementaire du budget indique que le besoin varie, selon la façon dont on le mesure, entre 638 millions et 1,4 milliard de dollars par année.

Nous avons besoin d'aide maintenant. Ce n'est pas quelque chose qui doit être « élaboré conjointement », selon l'expression utilisée dans le budget, pendant encore cinq ans. Nous avons déjà une stra-

tégie. Ce dont nous avons besoin maintenant, c'est de concret, pas d'autres études.

Mme Marilyn Gladu: Très bien. Merci.

Cette question s'adresse à la cheffe Martel.

Je comprends la difficulté de construire des maisons dans le Nord, compte tenu de la courte saison de construction et de toutes les dépenses qui y sont liées. Le gouvernement a évoqué l'idée que plusieurs maisons soient construites en même temps. Je me demande si c'est même possible, compte tenu de la façon dont le financement est géré par le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.

Pourriez-vous nous faire part de vos commentaires à ce sujet?

La cheffe April Martel: Merci, madame Gladu.

Encore une fois, les conditions météorologiques sont telles que nous n'avons que deux mois pour cela ici, dans les Territoires du Nord-Ouest. Le financement est vraiment compliqué avec le gouvernement des T.N.-O. Le financement direct vient du gouvernement fédéral au gouvernement des T.N.-O., mais après, il est très compliqué pour nous d'y avoir accès. Il faut attendre deux ans. En ce moment, j'ai présenté une demande au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, par la société de logement, et il lui faudra deux ans pour examiner la demande, puis il faudra probablement une autre année, donc trois ans en tout, avant que je puisse véritablement construire ma maison. C'est un peu compliqué.

Si le financement était versé directement aux Premières Nations, nous pourrions le prendre et construire nos propres maisons, selon les valeurs des Dénés, de la façon dont notre peuple construit ses maisons. Nous pourrions le faire si on nous permettait de construire nos propres maisons. Ce serait beaucoup mieux de cette façon.

Mme Marilyn Gladu: Cela semblerait beaucoup plus efficace. Je vous remercie.

Madame Benning, vous avez dit que 60 % des Autochtones vivent en milieu urbain et sont confrontés à des défis qui sont peut-être différents de ceux auxquels ils sont confrontés en régions éloignées. Pouvez-vous nous en dire plus?

Mme Kelly Benning: Je disais que la plupart des Autochtones vivent dans des centres urbains. Il est difficile pour les gens de satisfaire leurs besoins en dehors de leur communauté d'origine ou de garder un lien constant avec leur communauté d'origine, de laquelle certains peuvent s'être éloignés depuis longtemps. Je suis personnellement une Autochtone de deuxième génération vivant en milieu urbain. Cela peut être tout un défi d'être dirigé vers un endroit où l'on ne vit peut-être pas et où l'on ne nous connaît pas.

• (1330)

Mme Marilyn Gladu: Nous savons que la crise du logement abordable aggrave la situation. Sous le règne du gouvernement libéral, le prix des maisons a doublé, et il y a vraiment un manque de logements abordables disponibles. Est-ce un facteur qui entre en ligne de compte pour les Autochtones en milieu urbain?

Mme Kelly Benning: Absolument. Dans la plupart des centres urbains du Canada, on voit un grand nombre d'Autochtones qui sont sans abri ou sans logement, ce qui, comme je l'ai dit, brise également les unités familiales. Cela met des enfants en danger. Cela met des familles en danger. Comme on peut le lire dans tous les rapports sur les femmes et les filles autochtones assassinées et disparues, on court de grands risques en vivant dans les rues des centres urbains.

Mme Marilyn Gladu: Absolument. Nous avons besoin d'actions rapides sur le rapport sur les femmes autochtones assassinées et disparues.

Enfin, on a parlé du manque d'argent pour les rénovations. À défaut de pouvoir créer de nouveaux logements abordables, vous devez au moins réparer ceux que vous avez. Cheffe Martel et madame Benning, pourriez-vous nous dire ce que le gouvernement devrait faire à cet égard, selon vous?

Nous commencerons par vous, cheffe Martel.

La cheffe April Martel: Effectivement, on ne fait pas assez de rénovations ici, dans les Territoires du Nord-Ouest, comme dans ma réserve. Les rénovations sont un gros problème. En fait, cela coûte plus cher à nos Premières Nations pour aller voir les aînés pour réparer leurs maisons. Nous le faisons par le biais de l'administration. Il n'y a pas d'argent pour la rénovation dans les Territoires du Nord-Ouest.

Je plaide également en faveur de cette mesure, parce qu'à l'heure actuelle, nous constatons que beaucoup de maisons de ma réserve sont surpeuplées. Il n'y a que 80 maisons, pour plus de 220 personnes. Le surpeuplement est évident dans la réserve. Les gens tombent malades. Nous faisons de notre mieux pour lutter contre l'itinérance. Nous devons acheter de petites remorques pour y mettre les gens, mais ce n'est pas...

Le vice-président (M. Jamie Schmale (Haliburton—Kawartha Lakes—Brock, PCC)): C'est tout le temps que nous avons. Merci beaucoup aux témoins.

Merci pour vos questions, madame Gladu.

Nous passons à la prochaine période de six minutes.

Ce sera du côté du Parti libéral avec M. McLeod

M. Michael McLeod (Territoires du Nord-Ouest, Lib.): Merci, monsieur le président.

Merci à tous les témoins qui sont des nôtres aujourd'hui. Vos exposés ont été très intéressants.

Je voudrais faire une brève déclaration au sujet des centres d'amitié avant de poser une question à la cheffe Martel. J'apprécie vraiment le travail accompli par les centres d'amitié. Je suis personnellement d'avis que toutes les communautés autochtones du pays devraient avoir leur centre d'amitié auquel on confierait un mandat élargi assorti d'un budget conséquent.

Ma question est donc pour la cheffe Martel de la Première Nation K'at'l'odeeche. Je veux d'abord et avant tout vous remercier d'être là; je suis ravi de vous voir parmi nous.

Nous avons déjà parlé à maintes reprises de la question du logement et de certaines des difficultés que cela vous pose. Il faut préciser d'entrée de jeu que vous vivez dans une réserve sans toutefois avoir droit au même traitement que les réserves du Sud. La Première Nation K'at'l'odeeche est également une communauté autoch-

tone, mais n'est pas traitée sur le même pied que les autres communautés autochtones du Nord.

Peut-être pourriez-vous profiter de votre comparution devant le Comité pour nous indiquer les mesures que le gouvernement du Canada pourrait prendre afin de reconnaître la nature unique des réserves situées au nord du 60° parallèle, comme c'est le cas de la vôtre. Comment pourrait-on s'assurer que ces réserves ont plus facilement accès aux programmes fédéraux pour le logement?

La cheffe April Martel: *Marsi cho*, monsieur McLeod.

Du point de vue de l'accès aux fonds, je crois que le financement direct pourrait être très bénéfique, non seulement pour notre Première Nation, mais aussi pour celle de Salt River. Notre situation est tout à fait particulière dans les Territoires du Nord-Ouest, car nous sommes les deux seules réserves qui s'y trouvent. Je pense que l'on devrait nous traiter beaucoup mieux.

Nous n'avons pas accès au financement du gouvernement fédéral pour les réserves. C'est le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest qui récupère ces fonds. Si nous pouvions toucher directement ce financement, ce serait très utile pour les deux réserves des Territoires du Nord-Ouest.

Marsi cho.

M. Michael McLeod: Pourriez-vous nous dire pourquoi la réserve de K'at'l'odeeche, qui a été créée par le gouvernement fédéral, n'a pas droit à du financement au même titre que les autres réserves situées au sud? Savez-vous comment cela s'explique?

La cheffe April Martel: C'est une question que j'ai posée à maintes reprises au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. J'ai rencontré de nombreux anciens députés et ministres à ce sujet. Ils m'ont dit que le financement... Ils parlent au nom des réserves, mais la nôtre est traitée un peu différemment, et il en va de même pour la Première Nation de Salt River. Nous essayons d'établir une formule de financement direct avec le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, ce qui nous aiderait beaucoup selon moi. On nous répond que le financement ne va pas directement aux réserves du fait que nous devons aussi nous asseoir avec les autres gouvernements.

• (1335)

M. Michael McLeod: Pouvez-vous nous dire si vous recevez actuellement quelque financement direct que ce soit du gouvernement fédéral? Est-ce que votre réserve a pu, à un moment ou un autre depuis sa création, recevoir du financement comme c'est le cas des réserves du Sud?

La cheffe April Martel: Non, nous n'avons jamais reçu de financement direct du gouvernement fédéral. Nous devons attendre que le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest nous invite à soumettre une demande de financement.

C'est le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest qui demande des fonds au nom des deux réserves et de toutes les Premières Nations. Il nous faut ensuite présenter nous-mêmes une demande semblable.

M. Michael McLeod: Je ne sais pas si vous avez un chiffre à nous donner, mais je vous pose tout de même la question. De quel budget annuel auriez-vous besoin pour vous assurer que les membres de votre communauté vivent dans des logements salubres et sécuritaires? Avez-vous une estimation des coûts annuels qu'il faudrait engager?

La cheffe April Martel: À la lumière de toutes les statistiques que nous avons pu consulter ainsi que des besoins constatés en matière de rénovation et de logement pour notre réserve qui doit composer avec un taux de pauvreté très élevé, il faudrait sans doute un montant s'approchant de 8 à 10 millions de dollars juste pour la construction. Nous devons de plus nous en remettre à la construction modulaire parce que les conditions météorologiques nous laissent très peu de temps pour nous procurer du bois d'œuvre et construire sur place. Il faudra beaucoup d'argent pour la construction de quelques maisons de plus sur notre réserve.

M. Michael McLeod: Merci, cheffe Martel.

Je n'ai pas d'autre question, monsieur le président.

Le vice-président (M. Jamie Schmale): Merci beaucoup, monsieur McLeod.

Nous passons à Mme Gill du Bloc québécois pour les six prochaines minutes.

[Français]

Mme Marilène Gill: Merci, monsieur le président.

Je remercie également les témoins, M. Marchand, la cheffe Martel et Mme Formsma, de leurs témoignages.

Nous avons manqué de temps au début de la séance, ce qui est fréquent vu que l'on a toujours beaucoup de choses à dire. J'aimerais que vous nous en disiez davantage.

D'abord, madame Formsma, je voudrais revenir sur des propos que vous avez tenus hier. J'ai pu remarquer dans certains gazouillis que vous faisiez une analyse, sinon une critique, du budget du gouvernement. Nous sommes en plein comité, mais il n'empêche qu'il y a eu hier un budget traitant de logement autochtone. J'aimerais que vous nous disiez plus en détail ce que vous pensez de ce qui a été annoncé hier.

[Traduction]

Mme Jocelyn Formsma (directrice exécutive, Association nationale des centres d'amitié): Merci pour la question.

Des investissements d'une ampleur sans précédent sont annoncés pour les Autochtones dans le contexte du cadre de réconciliation, et une partie de ces fonds sont destinés aux Autochtones en milieu urbain. À ce titre, nous appuyons le plan mis de l'avant par l'Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine et le Caucus autochtone comme le faisait valoir M. Marchand. Nous voulons contribuer à la mise en œuvre de ce plan. C'est ce que nous faisons de toute manière, sauf que nous n'avons pas accès aux ressources nécessaires.

Les Autochtones qui s'installent en milieu urbain le font notamment en raison du manque de logements et d'infrastructures dans les communautés des Premières Nations et dans le Nord en général. Nous souhaiterions certes que ces communautés puissent également obtenir les ressources dont elles ont besoin. Nous faisons partie de la même grande famille. Nous ne sommes pas en concurrence les uns avec les autres. Nous tentons simplement de bien cerner nos besoins en fonction des cadres et des mesures de financement en place.

Étant donné tous les témoignages que nous avons présentés et toutes les informations que nous avons transmises au gouvernement et aux différents ministères, nous avons été extrêmement déçus de constater que l'on n'annonçait pas de stratégie pour les Autochtones

vivant en milieu urbain. En négligeant de déployer une stratégie en ce sens, c'est la vaste majorité des Autochtones que nous abandonnons à leur sort, notamment pour ce qui est du logement.

[Français]

Mme Marilène Gill: Je vais vous poser une autre question, madame Formsma. Vous dites que de l'argent est octroyé, mais que le montant n'est pas suffisant. Vu la proportion d'Autochtones qui vivent en milieu urbain, les 300 millions de dollars pour la région urbaine ne sont pas suffisants. Vous dites aussi qu'il n'y a pas de stratégie.

Je suppose que cette situation vous inquiète. En effet, on a besoin maintenant de ces logements. Or, si on ne sait pas où l'on s'en va, comment va-t-on réussir à fournir des logements, que ce soit en milieu rural, nordique ou urbain? Est-ce vraiment un sujet d'inquiétude? Pensez-vous que l'élaboration d'une stratégie est ce sur quoi il faudrait se pencher, et très rapidement?

• (1340)

[Traduction]

Mme Jocelyn Formsma: Oui. Dans nos recommandations pré-budgétaires, nous avons adopté une approche pangouvernementale en précisant clairement quels étaient nos besoins. J'estime nos demandes tout à fait raisonnables. Nous sommes conscients que les centres d'amitié ne sont pas les seuls intervenants dans le milieu. Notre réseau est tout de même très vaste et considérable; sa portée s'étend à tout le pays.

Juste pour vous donner une idée de la situation des centres d'amitié, je peux vous dire que ces organismes communautaires créés par et pour les Autochtones — Métis, Premières Nations et Inuits — sont déjà tenus de subventionner les services qu'ils offrent. En moyenne, nous estimons à quelque 300 000 \$ les coûts à engager pour qu'un centre d'amitié puisse simplement payer ses factures et continuer à ouvrir ses portes. Nous obtenons plutôt en moyenne un montant d'environ 120 000 \$ à 150 000 \$ par centre d'amitié. Nous devons donc d'ores et déjà financer nous-mêmes la moitié de nos coûts d'exploitation. Si on devait mettre en œuvre aujourd'hui l'initiative des centres d'amitié pour offrir ce soutien de base aux Autochtones de tout le pays, les coûts seraient supérieurs à...

[Français]

Mme Marilène Gill: Je vais devoir vous interrompre, car je veux justement poser une question à l'un de vos collègues en lien avec les stratégies.

Je vous remercie, madame Formsma. Nous manquons toujours de temps, nous aussi, pour poser nos questions.

Ma question s'adressera à M. Marchand.

Monsieur Marchand, une stratégie a été élaborée par l'Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine. J'aimerais que vous nous en parliez.

On voit que tous les gens veulent travailler ensemble, mais qu'ils travaillent également chacun de leur côté. On voit que tout le monde cherche à avoir une stratégie. Où pensez-vous que nous en sommes sur ce plan?

Le gouvernement a-t-il pris connaissance de la stratégie que vous proposiez? Selon votre organisme, où doit-on aller, et avec quelle rapidité?

Il y a une autre personne — et j'oublie son nom — qui voudrait peut-être répondre. C'est l'autre représentante des centres d'amitié.

[Traduction]

Mme Kelly Benning: Notre directrice générale, Jocelyn Form-sma, a déjà répondu au nom de l'Association nationale des centres d'amitié. Nous demeurons certes résolus à contribuer activement à faire en sorte que les fonds soient administrés par les Autochtones et pour les Autochtones et leurs organisations.

Merci.

Mme Lori Idlout: Est-ce qu'il me reste du temps pour une autre question?

Je peux attendre au prochain tour.

Le vice-président (M. Jamie Schmale): Il vous reste une minute et demie.

Mme Lori Idlout: J'ai seulement une brève question pour tous nos témoins.

On nous a répété à plusieurs reprises que la flexibilité est l'un des principaux besoins des différentes organisations et institutions. Comment cette flexibilité devrait-elle se concrétiser pour vous?

• (1350)

Mme Jocelyn Form-sma: Je vais peut-être essayer de répondre rapidement.

Nous avons vu ce que la flexibilité pouvait nous procurer dans le cadre du Fonds de soutien aux communautés autochtones dont bénéficient les centres d'amitié depuis deux ans. C'est la première fois que nous avons droit à du financement aussi flexible. Les différents centres d'amitié peuvent ainsi concevoir en temps réel des solutions vraiment adaptées aux besoins des membres de leur communauté sans devoir composer avec les contraintes généralement associées aux divers programmes. Nous avons ainsi pu [*difficultés techniques*] par rapport à ce que nous aurions pu faire pour la communauté. [*Difficultés techniques*] flexibilité qui a vraiment produit de bons résultats pour nous.

Le vice-président (M. Jamie Schmale): Merci beaucoup, madame Idlout.

Un grand merci à tous nos témoins pour leur participation à notre séance d'aujourd'hui. Votre contribution nous sera précieuse dans le cadre de cette importante étude que nous nous employons à mener à terme.

Nous allons maintenant interrompre brièvement la séance pour pouvoir passer à huis clos et examiner notre ébauche de rapport...

La greffière du comité (Mme Vanessa Davies): Nous n'en sommes pas rendus à la portion à huis clos, monsieur le président. Nous allons faire une brève pause entre nos deux groupes de témoins.

Le vice-président (M. Jamie Schmale): D'accord, c'est une autre option.

Nous allons nous interrompre un instant.

• (1350)

(Pause)

• (1355)

Le vice-président (M. Jamie Schmale): Je veux remercier encore une fois nos premiers témoins avant de souhaiter la bienvenue à ceux qui formeront notre second groupe pour aujourd'hui.

Comme vous le savez sans doute déjà, vous avez droit à cinq minutes chacun pour nous présenter vos observations préliminaires. Nous passerons ensuite à un premier tour de questions où chaque député disposera de six minutes.

Selon la liste que j'ai en main, la première à prendre la parole sera Mme Coreen Child, directrice générale de l'Aboriginal Coalition to End Homelessness Society.

Madame Child, nous vous écoutons.

Mme Coreen Child (directrice générale, Aboriginal Coalition to End Homelessness Society): [*La témoin s'exprime en kwak'wala.*]

[Traduction]

Je m'appelle Coreen Child. Je suis une Kwakiutl du nord-est de l'île de Vancouver. Je vous parle aujourd'hui depuis le territoire du peuple Lekwungen, et plus précisément des bandes d'Esquimalt et de Songhees. Je rends hommage à tous ces gens grâce auxquels nous sommes ici aujourd'hui.

Je vous remercie beaucoup de nous permettre de débattre de cette importante question du logement pour les Autochtones.

Le mandat de notre coalition s'étend à toute l'île de Vancouver. Nous venons plus précisément en aide aux Autochtones en situation d'itinérance à Victoria. Je souhaiterais porter à votre attention aujourd'hui... Je ne vais pas prendre trop de temps. J'ai pu prendre connaissance d'une partie de vos délibérations, et je sais que vous êtes déjà au fait des statistiques et des différentes données, notamment quant au nombre d'incarcérations, et que vous avez en main tous les rapports de recherche sur la question. Je voudrais donc vous entretenir aujourd'hui des pistes de solution qui pourraient s'offrir à nous si le gouvernement fédéral misait davantage sur les organisations autochtones fournissant directement des services ayant un impact au sein des communautés autochtones aux prises avec des problèmes d'itinérance chronique ou ayant besoin d'autres formes de soutien.

Notre coalition tire son origine d'une étude réalisée il y a environ cinq ans. Nous ne pensions pas au départ devenir un fournisseur de services, mais nos interactions avec la communauté itinérante autochtone nous ont fait comprendre que nos échanges avec cette population devaient se traduire par des actions concrètes. Nous sommes donc devenus des prestataires de services. Nous avons ouvert deux maisons de soutien, mais je veux surtout souligner que notre travail a dû prendre énormément d'ampleur en raison de la croissance exponentielle des besoins. Ainsi, 35 % de la population autochtone que nous aidons à Victoria est en situation d'itinérance. Nous avons connu une croissance de 700 % au cours des 23 derniers mois en passant de 7 employés à plus de 70 maintenant.

Cela dit, une organisation comme la nôtre doit sans cesse présenter des demandes de financement en rivalisant avec les autres organismes sans but lucratif. Ce n'est pas toujours la meilleure façon de fonctionner lorsqu'on veut proposer l'offre unique et novatrice dont je vais vous parler. Notre travail auprès de la communauté autochtone itinérante nous a permis d'évoluer pour en venir à offrir du logement supervisé adapté à la culture. Cette forme de logement n'offre pas seulement la sécurité d'une adaptation culturelle et d'un toit au-dessus de sa tête. Il s'agit en fait de miser sur les pratiques autochtones en intégrant nos enseignements, nos connaissances et nos modes de vie à une partie des mesures et des services dont les gens ont absolument besoin.

Pour avoir moi-même visité des itinérants au sein de notre communauté, je peux vous dire qu'ils souhaitent que les services soient offerts par des Autochtones, des gens qui leur ressemblent et qui peuvent les aider en leur racontant comment ils sont parvenus à s'en sortir. Il n'existe pas de définition établie pour le logement supervisé adapté à la culture. C'est un concept en pleine croissance qui évolue chaque jour. Nous avons des mentors culturels et d'autres intervenants qui viennent apporter leur soutien.

Nous nous employons par ailleurs à décoloniser la réduction des méfaits. Il s'agit d'aller à la rencontre des gens là où ils sont, de faire intervenir les aînés, d'avoir recours à la médecine traditionnelle et d'inscrire le tout dans une démarche de guérison axée sur le territoire. Nous visons notamment à sortir les gens de la rue, à les affranchir temporairement du béton et des bruits de la ville pour qu'ils se retrouvent dans la nature. C'est ainsi qu'ils peuvent rétablir la connexion avec leurs aliments traditionnels, épouser des valeurs saines et gagner en amour-propre. Cela fait partie intégrante de ce que nous faisons.

J'espère vraiment que le gouvernement fédéral saura considérer la situation des différentes organisations de soutien comme la nôtre en ne nous obligeant pas nécessairement à rivaliser entre nous pour obtenir des fonds. Il faudrait plutôt que l'on se rende compte de l'impact que nous avons sur le terrain grâce à nos efforts soutenus. Certaines des personnes que nous hébergeons sont avec nous pendant plus d'un an, et nous tenons à le souligner tous ensemble. Cela devient possible parce que l'amour est à la base de notre organisation et de notre offre de services, une considération qui me tient énormément à cœur. Je suis fière de notre équipe formidable et du leadership que nous exerçons.

• (1400)

Nous n'imposons pas notre pensée et notre savoir avec arrogance. Nous nous enquêrons de leurs besoins: Comment vous éviter de longues files d'attente? Vous éviter de sentir chacun de vos gestes épiés dès votre entrée dans l'immeuble? Comment vous faire sentir chez vous, dans un endroit dont vous pourrez être fiers et où vous serez à l'aise, loin des systèmes qui vous ont maintenus dans l'oppression?

J'ai hâte de répondre à vos questions. Merci.

Gilakas'la.

Le vice-président (M. Jamie Schmale): Merci de votre témoignage que j'ai bien aimé.

J'invite le prochain témoin, Mme Roy, directrice des opérations au centre de l'amitié autochtone de Calgary, à faire sa déclaration.

Madame Roy, vous disposez de cinq minutes.

Mme Melissa Roy (directrice des opérations, Aboriginal Friendship Centre of Calgary): Bonjour!

Je me nomme Melissa Roy. Je suis originaire de la Première Nation de Tsideldel, en Colombie-Britannique. Je suis honorée de vivre et de travailler sur le territoire visé par le Traité n° 7.

Je remercie le Comité de son invitation à venir témoigner des besoins particuliers de logement de notre peuple en milieu urbain.

Dans le rapport d'évaluation des besoins de Calgary en matière de logement, en 2018, on lit que le besoin de logements abordables devrait excéder 100 000 unités d'ici 2026. Le même rapport sou-

ligne la nécessité de mesures de soutien et de logements culturellement adaptés à la population autochtone de Calgary.

La reconexion culturelle est au cœur de tout ce que nous faisons au centre d'amitié autochtone de Calgary. Le racisme, la discrimination, les traumatismes intergénérationnels et le colonialisme, toujours agissants, ont déculturé notre peuple. C'est particulièrement vrai des Autochtones vivant en milieu urbain. Les tendances nationales montrent que la migration des réserves vers les villes s'accroît, ce qui signifie que le besoin de logements et de services de soutien culturellement adaptés continuera de croître.

Voici un portrait réaliste du logement abordable à Calgary: 20 % des locataires ont un revenu annuel de 36 000 \$ ou moins, ce qui signifie qu'ils ont les moyens de payer un loyer mensuel de 900 \$, qui ne correspond qu'à 11 % des logements locatifs. La plupart n'ont qu'une chambre. Les loyers ont augmenté de 14 % en seulement un an, et les propriétaires sont plus stricts pour la vérification de la solvabilité et des revenus. L'inflation a atteint un niveau sans précédent.

Les secteurs pétrolier et gazier rebondissent, ce qui est de bon augure pour l'économie, mais ce rebond est accompagné de problèmes qui lui sont propres. Les Calgariens doivent maintenant affronter la concurrence de travailleurs de ces secteurs qui arrivent d'autres provinces et d'autres pays, pour le logement locatif, ce qui ajoute à la pression et aux obstacles qu'affronte notre peuple dans la recherche de logements abordables.

D'après le rapport intitulé *What We Heard Report Summary: Indigenous Housing Capital Program, Alberta Seniors and Housing* de 2018, les familles autochtones ont le plus besoin de logements abordables. Les logements les plus recherchés par les familles ont au moins trois chambres.

Voyons maintenant cette situation du logement que je viens d'exposer. Nous travaillons avec des survivants d'un passé de violence familiale et leurs enfants, des jeunes issus des réserves mais pas assez délurés pour la ville, et des chômeurs; également avec des personnes qui ont des problèmes de santé mentale et de toxicomanie, des chômeurs chroniques, d'anciens travailleurs et travailleuses du sexe et d'anciens et anciennes détenus. Imaginez-vous, maintenant, que vous êtes l'une de ces personnes qui essaie de repartir à zéro.

Le logement est un déterminant social de la santé. Pourtant, les systèmes actuels continuent de marginaliser les nôtres et de les programmer pour l'échec. Les familles et les particuliers peuvent attendre cinq ans l'obtention d'un logement abordable. Entretemps, ils sont censés s'enregistrer auprès des autorités. Ils ne reçoivent pas de rappels et, faute de s'enregistrer, ils doivent refaire l'exercice d'évaluation du logement.

Des programmes en 12 étapes conseillent aux candidats de ne pas fréquenter de personnes ou d'endroits ayant contribué à leur vie de toxicomanes. Pourtant, on place les personnes qui essaient de se rétablir dans des quartiers dangereux, ce qui diminue d'autant leurs chances de rétablissement et de mieux-être. Une erreur peut entraîner l'expulsion et le retour à l'ancien mode de vie. Les processus actuels sont rigides et inhumains.

Nous avons besoin de choix et d'autodétermination, d'une augmentation du parc de logements abordables qui intègrent culture et direction autochtone, de mesures globales de soutien, pour aider les nôtres à se retrouver dans ce système. Les politiques publiques continuent de perpétuer la pauvreté et l'insécurité du logement.

Êtes-vous prêts à changer de méthode? Vos mesures sont inefficaces. Il est temps de passer des appels à l'action à l'action proprement dite. Nous devons collaborer.

Il faut rendre hommage aux conceptions autochtones du monde et les valoriser. Un exemple est l'annonce récente de la construction d'un pavillon pour personnes âgées sous le parrainage de notre centre d'amitié, le premier en son genre à Calgary. Le financement, auquel ont contribué les gouvernements du Canada et de l'Alberta, la ville de Calgary et la Calgary Homeless Foundation, montre comment ce projet unique en son genre peut inspirer des projets futurs de logement et la participation de partenaires de toute la communauté à notre quête de mieux-être.

Les flammes des foyers de nos maisons doivent être saines pour guérir, et la voie du mieux-être passe par la culture, ce qu'on peut seulement comprendre par l'acte de réconciliation. Nous n'oublions pas ces paroles de sagesse de la Commission de vérité et réconciliation: « La réconciliation n'est pas un problème autochtone, mais canadien. »

Merci!

• (1405)

Le vice-président (M. Jamie Schmale): Merci beaucoup, madame Roy.

Entendons maintenant Mme Lisa Smith, la directrice principale de la Gouvernance, des relations internationales et des relations parlementaires à l'Association des femmes autochtones du Canada.

Madame Smith, vous disposez de cinq minutes.

Mme Lisa J. Smith (directrice principale, Gouvernance, relations internationales et relations parlementaires, Association des femmes autochtones du Canada): Merci. Je suis vraiment honorée d'être parmi vous tous. Je vous remercie donc de votre invitation.

Je remercie également les autres témoins. J'aime vraiment cette discussion.

Le bureau national de l'Association des femmes autochtones du Canada est à Québec, mais je m'adresse à vous de chez moi, à St. John's, la terre des Béothuks.

Mon association estime que l'accès des personnes de diverses identités de genre, des femmes et des filles autochtones au logement est un pas nécessaire pour s'attaquer au génocide en cours au Canada. Il importe de fonder le droit fondamental au logement des Autochtones sur la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones. L'article 23 est évoqué. J'ajoute, d'après les mémoires des membres du dernier groupe de témoins, que l'article 3, sur l'autodétermination, fait toujours partie de la discussion.

Chers membres du Comité, les personnes de diverses identités de genre, les femmes et les filles autochtones éprouvent des difficultés particulières à se loger de façon abordable, dans un endroit salubre. Il est évident que les difficultés que continuent de poser le colonialisme, les infrastructures et la discrimination fondée sur la race et l'identité de genre continuent d'empêcher ces catégories de personnes d'accéder à des logements convenables. D'après le rapport de l'Enquête nationale sur les femmes autochtones disparues et assassinées, les femmes autochtones sont exposées à des taux élevés de violence, faute de logements. Dans les 231 appels à la justice, 10 concernent l'amélioration de l'accès au logement pour les femmes autochtones.

L'Association se démène pour les aider. Nous sommes à court de ressources, mais nous aidons quand même. D'après le bureau de notre association chargé de la conservation de l'environnement et du changement climatique, l'objectif du projet de logement était de réaliser une recherche et de nouer des rapports avec les personnes de diverses identités de genre, les femmes et les filles autochtones pour déterminer leurs besoins et trouver le moyen de les satisfaire.

Le rapport sur le logement autochtone a été publié le 31 mars 2020. Je vais en citer quelques extraits. Ils sont tous très importants. Je vous incite à lire le rapport dans vos moments libres. « Les conditions météorologiques extrêmes et l'érosion côtière qui résultent des changements climatiques détruisent déjà le parc de logements inadéquat dans l'Inuit Nunangat. » Dans le Nord, le logement est assujéti à des facteurs particuliers et variables.

De plus, comme toile de fond à cette discussion, d'après Caryl Patrick:

Les articles 28 et 29 de la Loi sur les Indiens interdisent aux établissements de prêt de saisir des biens sur réserve en cas de défaut de paiement. Pour cette raison, ils sont rarement disposés à prêter à des citoyens des Premières Nations sur réserve; il est donc extrêmement difficile pour ces derniers d'obtenir le financement nécessaire à la construction ou à la rénovation de leurs maisons dans les réserves... Combinée à la croissance de la population, la grave pénurie de logements qui en résulte rend inévitable l'entassement des familles dans tout refuge ou maison d'hébergement disponible, quelle qu'en soit l'état de délabrement.

D'après un rapport provisoire du Comité sénatorial permanent des peuples autochtones:

Les codes du bâtiment ne sont pas faits pour le climat du Nord... et beaucoup de maisons n'ont pas été conçues pour ces climats et pour les sols de la région ou, encore, ont été construites avec des matériaux de qualité inférieure... Les mauvaises conditions de logement ont également favorisé une augmentation des incendies; sur les réserves, le taux de mortalité par incendie est 10 fois plus élevé que hors réserve.

De plus, d'après le bureau du Manitoba du Centre canadien de politiques administratives:

En raison des pénuries extrêmes de logements, comme dans le Nord, les femmes autochtones (et leurs enfants) peuvent être obligées de demeurer avec un partenaire violent simplement parce qu'elles n'ont nulle part où aller... Si elles choisissent de fuir cette violence, elles peuvent se trouver obligées, pour satisfaire leurs besoins essentiels (et ceux de leurs enfants), de se placer dans des situations où elles se font exploiter.

Cela augmente les risques de sans-abrisme.

En somme, l'accès à un logement salubre et convenable est indispensable à la protection de la santé et de la sécurité des personnes de diverses identités de genre, des femmes et des filles autochtones. En fin de compte, toutes ces personnes sont des spécialistes en la matière de leurs propres expériences. Il faut donc les faire participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies visant à répondre aux besoins des Autochtones en matière de logement.

Il faut répondre aux appels à la justice du rapport sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.

• (1410)

Mon association voudrait particulièrement attirer l'attention sur les appels concernant le logement sous les rubriques « La sécurité humaine », « Protection de l'enfance », et « Appels à la justice propres aux personnes 2ELGBTQIA ».

Chers membres du Comité, chers témoins, je vous remercie.

Le vice-président (M. Jamie Schmale): Vous terminez à point nommé, madame Smith. Bravo! Merci beaucoup.

Je remercie tous les témoins pour leur apport exceptionnel.

Entamons maintenant la période de questions. Dans un premier temps, toutes les interventions dureront six minutes.

Notre première intervenante est Mme Rood, du Parti conservateur.

Mme Lianne Rood (Lambton—Kent—Middlesex, PCC): Merci, monsieur le président. Je remercie également les témoins.

Je prendrai d'abord un moment pour exposer des difficultés que l'une des Premières Nations de ma circonscription, celle de l'île Walpole, a éprouvées en matière de logement. Elle a mené de nombreux combats pendant des années, et 90 % des ménages de l'île ne peuvent se chauffer au gaz naturel, ce qui les oblige à brûler du propane, plus cher.

La Première Nation m'a également informée des combats menés à cause des coûts croissants des matériaux, en raison de l'inflation, et de ce qui s'ensuit quand elle essaie de rénover ses logements ou d'en construire conformément aux normes minimales. Là aussi, on observe d'importantes lacunes infrastructurelles. Les terrains ne manquent pas, mais ils ne sont pas viabilisés par des services comme l'électricité, l'eau et les égouts, qui doivent être ajoutés avant le lotissement.

Madame Child, je sais que votre organisme concentre son attention sur l'île de Vancouver, mais je discerne beaucoup de points communs avec les communautés autochtones de ma circonscription. Les Premières Nations de l'île Walpole et de Kettle Point et de Stony Point se sont toutes les deux débattues contre l'épidémie d'opioïdes et elles travaillent à aider leurs communautés à se rétablir. Je me demande quelles seraient les conséquences de l'accès à des logements sûrs sur l'aide pour combattre cette crise et diminuer le sans-abrisme. Pourriez-vous dire quelles mesures de votre organisme se sont révélées efficaces? Pourriez-vous aussi décrire certaines de vos réussites?

Mme Coreen Child: Je tiens à dire à quel point a été importante notre guérison, axée sur la terre, ces quelques dernières années, pour appuyer les victimes de non seulement la crise des opioïdes, mais, également, des différentes toxicomanies. Certaines de nos réussites... Certains ont souligné les motifs de leur consommation d'opioïdes. Ces conversations arrivent à des moments d'union spirituelle intime avec la terre et d'autres endroits où on réfléchit à la vie et à l'importance de faire une pause par rapport à ce qui ravive sans cesse des souvenirs et de vraiment célébrer les succès auxquels ces personnes sont parvenues.

Certains ont confié avoir passé de 12 à 6 points puis à 1 point dans la consommation d'opioïdes pour combattre des douleurs. La célébration de ces victoires successives permet un bilan des effets. J'ai moi-même vu des accros faire ce parcours et parvenir à se priver d'opioïdes depuis 18 mois.

Cela fait partie des moments où on est le témoin et un peu le champion et l'aidant de quelqu'un, qui croit qu'il pourra toujours compter sur cette aide; cette conversation incitera peut-être le gouvernement fédéral à financer directement des services de ce genre, pour que nous puissions créer la constance qui est très valide et très importante pour ce travail.

Il y a aussi le fait d'envisager les différentes pistes qui conduisent à l'innovation. Nous employons le terme « innovation », mais cette connexion avec la communauté... Je tiens seulement à dire que les Autochtones, il faut savoir d'où ils viennent.

Par exemple, quand j'ai visité un établissement, une prison, l'aidant d'un prisonnier a dit de lui que la culture ne l'intéressait pas et qu'il ne voulait pas de connexion. Je lui ai demandé: « D'où vient-il? ». Et il a répondu qu'il ne se liait pas à l'ancien qui était sur place. La personne était d'extraction crie; l'aidant, d'origine complètement différente.

Faute de lier cette connaissance et les communautés, les pratiques sont comme figées, et cette discussion s'empêtre. La réussite découle de notre volonté d'investir dans la population autochtone et les partenaires qui veulent faire ce travail de première ligne. Nous sommes tous touchés de différentes façons selon les motifs de notre choix de ce travail.

Je tiens à dire que la guérison axée sur la terre a ajouté une dimension vraiment puissante à notre travail, et je suis persuadée que nous pourrions montrer, grâce à ces réussites, que c'est efficace.

Merci.

• (1415)

Mme Lianne Rood: Je vous remercie.

Madame Smith, j'ai une question pour vous.

Des témoins précédents ont indiqué au Comité que la pénurie de logements dans les réserves empêche les personnes qui veulent retourner chez elles de le faire. J'ai vu dans votre rapport annuel de 2021 que vous avez enquêté sur ce lien. Je me demande si vous pouvez nous en dire plus sur ce rapport.

Quels sont précisément les règlements et pratiques rigides appliqués par les services sociaux en matière de logement qui créent des obstacles? Comment le gouvernement devrait-il réduire ces lourdeurs administratives, afin que les femmes autochtones puissent réintégrer leurs communautés et renouer avec leur culture?

Mme Lisa J. Smith: Merci. C'est une excellente question.

Malheureusement, je ne suis pas une experte en la matière. Nous avons, à l'Association des femmes autochtones du Canada, des personnes qui sont spécialisées dans ce domaine. Mon travail, en tant que directrice principale, est de plus haut niveau. Je suis la directrice principale, Gouvernance, relations internationales et relations parlementaires.

C'est une question importante. Si vous me le permettez, je peux vous transmettre des recommandations concrètes à cet égard. Je veux être prudente en cette matière, car c'est très important.

Mme Lianne Rood: Merci.

Le vice-président (M. Jamie Schmale): Je vous remercie de vos questions, madame Rood, et je remercie Mme Smith et les autres témoins de leurs réponses.

Nous allons passer à notre deuxième intervenant, qui est du Parti libéral.

D'après mes notes, nous avons Vance Badawey, pour six minutes.

M. Vance Badawey (Niagara-Centre, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je vais poser deux questions.

Comme beaucoup de témoins l'ont mentionné, le budget a été présenté hier. En tant que secrétaire parlementaire de Services aux Autochtones, je suis particulièrement intéressé par deux aspects du budget. L'un concerne plus précisément le logement hors réserve, dans les régions urbaines et rurales. On a annoncé hier que 300 millions de dollars seraient consacrés au logement en régions urbaines et rurales.

J'ai trouvé intéressants certains des commentaires faits précédemment par d'autres témoins. J'aimerais clarifier une chose, puis poser une question.

Je veux premièrement apporter des éclaircissements à propos du commentaire selon lequel les programmes sont « contrôlés » par la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Je crois que c'est le mot qui a été utilisé. En fait, ce n'est pas le cas. Malheureusement, le gouvernement fédéral n'a pas de ministère du Logement et, par conséquent, nous confions à la SCHL le soin d'acheminer l'argent que nous consacrerions autrement à ces programmes. Dans ce cas, c'est ce qu'elle est — un intermédiaire.

Au fur et à mesure que l'argent est acheminé, il est impératif que nous obtenions le point de vue de la communauté autochtone afin de nous assurer que nous allons de l'avant avec les recommandations qui nous sont présentées par la communauté autochtone.

Je pense que ma question doit être adressée à Mme Smith. C'est à vous que je la pose.

Pouvez-vous nous parler de stratégies bien précises pour l'affectation d'une partie de ces fonds? Comment les fonds seraient-ils consacrés à ces divers objectifs dans le domaine du logement en milieu urbain et rural?

• (1420)

Mme Lisa J. Smith: Merci de votre question, honorable député.

Je vais parler du plan d'action de l'AFAC. Il est intitulé « Nos appels, nos actions ». L'AFAC s'efforce de mettre en œuvre les appels à la justice du rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles disparues et assassinées. En ce qui concerne le logement, nous cherchons à développer un prototype de logement abordable et adapté à la culture, que ce soit dans les réserves ou hors réserve.

Pour le moment, je tiens à souligner que nous avons un pavillon de ressourcement à Chelsea, au Québec. Nous nous intéressons de près à la guérison axée sur la terre et nous obtenons de formidables résultats. Nous sommes également sur le point d'ouvrir un autre pavillon de résilience au Nouveau-Brunswick.

C'est ce que l'AFAC cherche à faire dans le cadre de son plan d'action à ce sujet.

M. Vance Badawey: Merci, madame Smith.

Je vais maintenant passer à un autre poste budgétaire qui figure dans le budget de 2022 annoncé hier. Il s'agit des 4 milliards de dollars destinés au logement des Autochtones. C'est assez inédit, compte tenu du montant désormais consacré au logement autochtone dans les réserves. Nous allons concevoir et mettre en œuvre des stratégies de logement en partenariat avec les communautés des Premières Nations, des Inuits et des Métis.

J'aimerais approfondir un peu la question du travail conjoint de conception et de mise en œuvre des stratégies de logement. Je vais poser la question à Mme Child.

Madame Child, pouvez-vous nous dire ce que vous pensez du travail conjoint de conception et de mise en œuvre de stratégies en matière de logement qui découlerait de l'annonce faite hier de l'affectation de 4 milliards de dollars au logement autochtone dans le budget de 2022?

Mme Coreen Child: Je vous remercie de votre question.

J'espère fermement que le travail collaboratif de conception et de recherche de renseignements complémentaires nous donnera l'occasion de faire connaître nos propres cadres de travail établis en fonction de ce que nous disent les Autochtones de la rue que nous servons. Au cours des dernières années, nous avons rencontré directement les Autochtones de la rue. Dans le cadre du travail collaboratif de conception que vous recherchez, lorsque nous parlons de logement en milieu de soutien adapté à la culture, de guérison axée sur la terre et de décolonisation de la réduction des méfaits, je crois qu'il faut absolument que nous ayons la possibilité de diriger une partie de ce travail.

Dans notre travail, nous devons toujours exposer et démontrer notre recherche, notre professionnalisme et l'étendue de nos connaissances pour aller de l'avant. Je pense que dans cette position, ce que nous souhaitons comme aide de la part du gouvernement, entre autres, c'est de nous permettre de mener ce travail directement, en investissant dans des organisations autochtones comme la nôtre qui sont prêtes à créer des modèles, des voies et des solutions différents.

M. Vance Badawey: Absolument.

Mme Coreen Child: La création de l'Aboriginal Coalition to End Homelessness Society reposait sur un petit rêve. Nous avons construit quelque chose de très grand, du point de vue des effets que nous produisons en réussissant à loger des personnes. Je pense que ce n'est pas nécessairement le toit et les quatre murs qui comptent, mais plutôt les services et les programmes, ainsi que les façons de combattre ce sentiment d'être surveillé et observé.

De bien des façons et à bien des moments, les Autochtones ont eu l'impression de faire la queue et de n'être qu'un numéro pour l'obtention d'un service. Notre façon de diriger est d'aborder ces sentiments que nous connaissons et de les éliminer. Nous pouvons le faire en soutenant la population autochtone et en montrant que nous avons tiré des enseignements de ce savoir et que nous allons faire quelque chose de différent.

Investir dans le travail que nous faisons crée une plateforme différente, d'une certaine manière. Nous pouvons réellement dire que nous logeons des gens avec ce mouvement positif auquel tout le monde essaie de contribuer — de la rue au logement supervisé en passant par le refuge, et du logement supervisé au logement indépendant et abordable.

Les nombres peuvent sembler modestes, mais je peux vous dire que nous avons aidé 14 personnes à accéder à un logement indépendant, et que nous en sommes à près de 20. Nous les avons guidés, nous avons été témoins de leur travail, mais à bien des égards, c'est la discrimination et la visibilité de ces personnes qui les avaient empêchées de trouver un logement. Maintenant qu'elles ont du soutien, les voilà, plus d'un an plus tard, debout et intégrés dans la société. Plutôt que de dire « je ne veux pas être un fardeau » ou « je ne veux pas être telle ou telle chose dans ce monde », elles disent « je vais être formidable ».

• (1425)

Le vice-président (M. Jamie Schmale): Madame Child, je suis désolé, mais nous avons dépassé d'environ 45 secondes le temps imparti.

Mme Coreen Child: Je suis désolée.

M. Vance Badawey: Merci, madame Child, et merci, monsieur le président.

Le vice-président (M. Jamie Schmale): C'était une belle réflexion. J'essayais de vous laisser finir.

Je suis désolé. Les six prochaines minutes vont au Bloc Québécois.

Madame Gill, c'est à vous.

[Français]

Mme Marilène Gill: Je vous remercie, monsieur le président.

Je remercie également tous les témoins. Il est très intéressant d'entendre des témoins ayant des champs d'action diversifiés.

J'aurais beaucoup de questions à poser.

Mesdames Child, Roy et Smith, vous avez chacune parlé de l'importance que les milieux soient adaptés à votre culture. Pouvez-vous nous expliquer, à tour de rôle, à quels besoins il faut répondre pour que ces milieux soient adaptés? Pouvez-vous aussi nous donner des exemples de besoins?

J'imagine qu'il peut s'agir de besoins en matière de consultation, de conception ou de financement.

J'aimerais vous entendre sur le sujet.

[Traduction]

Mme Lisa J. Smith: Je vous remercie de votre question.

Je pense qu'il est très important que nous voyions les problèmes et les solutions qui tiennent compte des traumatismes. Il est nécessaire d'avoir des approches qui tiennent compte des traumatismes. C'est la première chose. De plus, la vérité et la réconciliation signifient pour moi qu'il faut vraiment comprendre pourquoi nous nous trouvons dans cette situation désastreuse. Cela signifie qu'il faut vraiment comprendre l'importance de la Loi sur les Indiens — et je ne peux pas m'étendre sur ce sujet pour l'instant — afin de pouvoir aller de l'avant.

D'autres témoins ont soulevé aujourd'hui une idée que j'aime beaucoup et sur laquelle je veux m'étendre: la guérison axée sur la terre. Si nous comprenons cette approche, avec l'intersectionnalité et les approches tenant compte des traumatismes, je pense que nous pouvons atteindre ensemble un résultat formidable.

C'est ce que je pense.

Mme Melissa Roy: Bonjour. J'aimerais commencer par dire que mon expérience et ma carrière m'ont enseigné que le retour aux aînés et aux cérémonies est incroyablement important. Même avec notre pavillon des aînés et avec d'autres projets, y compris Aisokinakio'p — la première clinique d'immunisation autochtone en milieu urbain à Calgary, où nous avons immunisé plus de 15 000 personnes et abordé la question de la réticence à l'égard des vaccins —, nous avons écouté nos aînés. Nos aînés nous ont dit: « Voici ce dont nous avons besoin, et voici comment nous aimerions que les choses se produisent. » Nous avons travaillé dans ce cadre pour créer un espace pour les cérémonies, les traditions et les récits, qui

sont essentiels lorsque nous travaillons avec notre peuple, en particulier dans un contexte urbain.

Ce que nous recherchons dans un environnement urbain, c'est ce lien, cette culture et ce foyer. Si ces éléments sont intégrés dans les programmes, dans les logements, dans les logements pour personnes âgées ou dans tout autre type de logement, vous verrez que les liens se créeront et que les gens vivront dans la dignité et le respect. Cela ne vient pas naturellement; nous devons retrouver cela. On ne peut rester sans rien faire; il faut ces liens, le travail et la mobilisation.

C'est ce que j'avais à dire.

Mme Coreen Child: *Gilakas'la.* Notre guérison axée sur la terre... Nous avons un mandat à l'échelle de l'île. Nous nous rendons directement dans les communautés et nous demandons aux communautés de nous apporter divers degrés de soutien. Parfois, les personnes que nous amenons sont liées à cette communauté en raison du travail que nous avons déjà effectué avec elles. Nous allons jusqu'au territoire des Kwakwaka'wakw. Puis il y a le territoire de la nation Nuuchah-nulth et le territoire des Salish de la côte. Nous servons les Métis et les Inuits, et nous nous assurons d'avoir des personnes qui peuvent venir nous soutenir directement dans certains de ces enseignements, protocoles et cérémonies.

Une chose que je sais importante, et que nous avons récemment ajoutée à notre guérison axée sur la terre, c'est de nous assurer qu'une équipe médicale nous accompagne, de sorte que nous utilisons également le modèle de santé à deux voies. Lorsque nous emmenons une personne qui a encore besoin de consommer des opioïdes ou de suivre un programme de gestion de l'alcoolisme, nous emmenons une équipe médicale qui soutient cette personne afin qu'elle puisse réussir dans le camp. C'est un espace sans jugement, et nous nous assurons d'examiner tous les facteurs de risque et les mesures, mais aussi de mettre les personnes en relation avec des gens qui peuvent les soutenir dans cette cérémonie et cet espace. Je peux vous dire que la plus belle chose que j'ai pu voir, c'est la subtilité dans l'urgence d'avoir cet approvisionnement et de sortir sur la terre en disant: « Je n'en ai pas besoin pour le moment. Je vous ferai savoir quand j'en aurai besoin. Je vais profiter de ce moment. » Les personnes ont ainsi leurs propres percées.

En matière de culture, de tradition et de cérémonie, il s'agit de bien comprendre d'où viennent les personnes. Je pourrais vous parler de certains des systèmes qui ne sont pas en place et dans lesquels nous devons investir, qu'il s'agisse de discussions sur la souveraineté des données ou d'autres sujets. En tant que collectif, nous réunissons ces connaissances afin de pouvoir dire directement comment nous soutenons la population autochtone qui a besoin de ces services.

L'autre élément est la médecine traditionnelle et son accessibilité. Dans un environnement urbain, cela se fait essentiellement par le commerce. On apporte la médecine traditionnelle et on permet aux gens d'avoir accès à quelque chose qui leur est familier, comme les odeurs. Nous avons tous le souvenir ancré en nous de l'odeur de la cannelle ou du pain de notre mère ou de notre grand-mère, et parfois c'est exactement ce que la médecine nous apporte lorsque nous sommes capables de dire « j'ai besoin d'une autre solution ».

Merci.

• (1430)

Le vice-président (M. Jamie Schmale): Merci beaucoup, madame Child, et merci à vous, madame Gill.

Surtout maintenant, après la COVID et l'isolement social qu'elle a causé, nous préconiserions assurément un soutien accru en matière de santé mentale et de toxicomanie afin de stabiliser les personnes, de les placer dans des endroits sûrs, de leur trouver un logement et de continuer à les soutenir. Les soins continus sont un élément fondamental, de même que les mesures de soutien transitoire. C'est ce que nous préconisons et ce que nous aimerions voir davantage dans toutes les communautés, dans les régions urbaines et rurales.

Merci.

Le vice-président (M. Jamie Schmale): Merci beaucoup, madame Roy.

Merci à nos témoins.

Merci de vos questions, madame Idlout.

Ce tour a été formidable. Je dois dire que, même si je ne suis pas fou de Zoom, j'ai trouvé très agréable et sympathique de voir les deux autres témoins hocher de la tête ou lever le pouce en entendant les propos de celle qui parlait. Nous avons eu d'excellents témoignages, et tout le monde était sur la même longueur d'onde. Bravo et merci beaucoup à toutes les personnes qui ont témoigné.

Nous allons suspendre la séance pendant quelques secondes et nous reconnecter pour la partie suivante de notre réunion, soit la préparation des instructions pour la rédaction de notre plus récent rapport.

Merci à tous.

[La séance se poursuit à huis clos.]

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>